



## Marocains résidents

Papiers
<b>Famille</b>
Fiscalité particuliers
Douane
Travail & emploi
Logement & foncier
Action sociale
Etudes et Formation

## Autres thèmes

Culture et loisirs
Toutes les thématiques

## Comment procéder si...

Je me marie
J'attends un enfant
J'ai un décès dans la famille
J'achète/je construis un logement
Je veux obtenir un permis de conduire
Je crée mon entreprise
Je veux investir
Tous les événements

**0802003737** (Coût d'un appel local)  
**Email** (Réponse en 3 jours max)

## Autorisation du mariage mixte

Pour obtenir une autorisation de mariage mixte, que ce soit le cas d'une marocaine désirant se marier avec un étranger ou un marocain désirant se marier avec une étrangère, un dossier complet, contenant les éléments cités ci-dessous, doit être déposé auprès du greffe secrétariat à la division de Justice de la famille

### Le demandeur

Personne physique

### Documents exigés

#### Le cas du mariage d'un marocain avec une étrangère:

##### **Pour le fiancé Marocain :**

Une attestation administrative du fiancé ou une copie de l'acte de divorce ou le jugement définitif du divorce en cas de mariage antérieur

Un extrait d'acte de naissance

Une copie du casier judiciaire ou de la fiche anthropométrique en cas de naissance au Maroc ou du casier judiciaire national (Ministère de la Justice Direction des Affaires Pénales et de la Grâce) en cas de naissance à l'étranger

Un certificat médical

Une copie de la carte d'identité nationale

Quatre photos récentes

##### **Pour la fiancée étrangère :**

Une attestation de capacité pour contracter le mariage, délivrée par l'ambassade ou le consulat du pays de la fiancée, certifiée conforme par le Ministère des Affaires Etrangères

Une copie de l'acte du divorce ou le jugement définitif du divorce en cas de mariage antérieur

Une copie de l'acte de naissance conforme au livret d'état civil

Un certificat de résidence délivré par le pays d'origine ou par les autorités compétentes du pays d'accueil si l'intéressée est résidente au Maroc ou dans tout autre pays autre que son pays d'origine en prenant en compte la durée de validité

Un Certificat de nationalité délivrée par les autorités de son pays ou par les services consulaires de son pays au Maroc

Une copie du casier judiciaire ou de la fiche anthropométrique, si la fiancée est née au Maroc ou du casier judiciaire national (Ministère de la Justice Direction des Affaires Pénales et de la Grâce) si elle est née à l'étranger

Une déclaration de confession au nom de la fiancée étrangère, certifiée conforme ou une copie certifiée conforme de l'acte de conversion à l'Islam ou tout autre moyen justificatif prouvant sa confession

Un certificat médical

Une copie de la première page du passeport attestant la date d'entrée au Maroc

Quatre photos récentes.

#### Le cas d'une marocaine désirant de se marier avec un étranger:

##### **Pour le fiancé étranger :**

Une attestation de capacité à contracter le mariage, délivrée par l'ambassade ou le consulat qui représente le pays du fiancé étranger certifiée conforme par le Ministère des Affaires Etrangères

Une copie de l'acte du divorce ou le jugement définitif de divorce en cas de mariage antérieur

Une attestation justifiant sa profession ainsi que son revenu

Un certificat de résidence délivré par le pays d'origine ou par les autorités compétentes du pays d'accueil si l'intéressé est résident au Maroc ou dans tout autre pays que son pays d'origine en prenant en compte la durée de validité

Une copie certifiée conforme de l'acte de conversion à l'Islam ou tout autre moyen justificatif prouvant sa confession musulmane

Un extrait de l'acte de naissance conforme au livret d'état civil

Un certificat de nationalité délivré par les autorités de son pays ou par les autorités consulaires accréditées au Maroc

Une copie du casier judiciaire en cas de naissance au Maroc ou du casier judiciaire national (Ministère de la Justice Direction des Affaires Pénales et de la Grâce) en cas de naissance à l'étranger

Un certificat médical

Une copie de la première page du passeport attestant la date d'entrée au Maroc

Quatre photos récentes.

##### **Pour la fiancée Marocaine :**

Une attestation administrative de la fiancée ou une copie de l'acte de divorce ou le jugement définitif du divorce, en cas d'un mariage antérieur

L'accord de tuteur certifié conforme pour la mineure

Un extrait d'acte de naissance

Une copie de la carte d'identité nationale certifiée conforme

Une copie du casier judiciaire ou de la fiche anthropométrique en cas de naissance au Maroc ou du casier judiciaire national (Ministère de la Justice Direction des Affaires Pénales et de la Grâce) en cas de naissance à l'étranger.

Quatre photos récentes

### Frais

## Questions / Réponses

Quels sont les documents demandés pour donner l'autorisation de dresser l'acte de mariage d'un marocain avec une étrangère de confession juive ou chrétienne ?

Quels sont les documents demandés pour donner l'autorisation de dresser l'acte de mariage d'une marocaine avec un étranger musulman?

[Suites](#)

## Centres d'appels

**080200 37 37**  
Centre d'appels de l'administration

**08 020 020 50**  
Centre d'information du Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime

**05 37 27 37 27**  
Centre d'appel téléphonique de la Direction Générale des Impôts

Tous les centres d'appels

150 dhs

### Lieu de dépôt

Le greffe secrétariat à la division de Justice de la famille



[Comment s'y rendre](#)

### Lieu de délivrance

Le greffe secrétariat à la division de Justice de la famille



[Comment s'y rendre](#)

### Voies de réclamation

Institution Al-Wassit (Médiateur)

### Contact

Le Ministère de la Justice

### Source d'information (département d'origine)

Ministère de la justice et des libertés - Ministère de la justice

**Version arabe**

[Faire une remarque sur cette page](#)